

Le 12/04/2024

Compte rendu du Comité Départemental de l'Action Sociale (CDAS)
Du 10/04/2024

Le quorum étant atteint, la séance peut se tenir.

Le secrétariat adjoint est tenu par Solidaires Finances représenté par Mme Patricia OLIVIER.

Il s'est déroulé en présence de la présidente Mme Isabelle PHEULPIN, Marc GUZZELLI, de Emilie PERREAU déléguée de l'Action Sociale de l'INDRE et du CHER, une représentante des Douanes et des représentants syndicaux Solidaires Finances, CFDT, FO, et CGT.

Vos représentants de Solidaires Finances ont demandé la convocation d'un expert, Marianik LEBLANC.

C'était le premier CDAS de notre nouvelle déléguée, Emilie Perreau.

Au cours de la séance, l'ensemble des participants a regretté qu'un délégué n'ait pas été nommé sur notre département. M GUZZELLI a précisé qu'une fiche de poste avait pourtant été publiée.

La réunion a suivi les items de l'ordre du jour.

A savoir :

APPROBATION du PV du 19/09/2023

Les représentants du personnel n'ayant pu en prendre connaissance du PV avant la tenue du CDAS, la présidente propose de reporter l'approbation de celui-ci au prochain CDAS.

VOTE DU REGLEMENT INTERIEUR

Suite aux élections professionnelles, la présidente a présenté au vote le nouveau règlement intérieur.

Vos représentants de Solidaires Finances se sont abstenus.

Les résultats sont les suivants :

- 1 vote « pour »
- 5 abstentions
- 0 vote « contre »

BILAN CAL 2023

L'action sociale du CHER concerne :

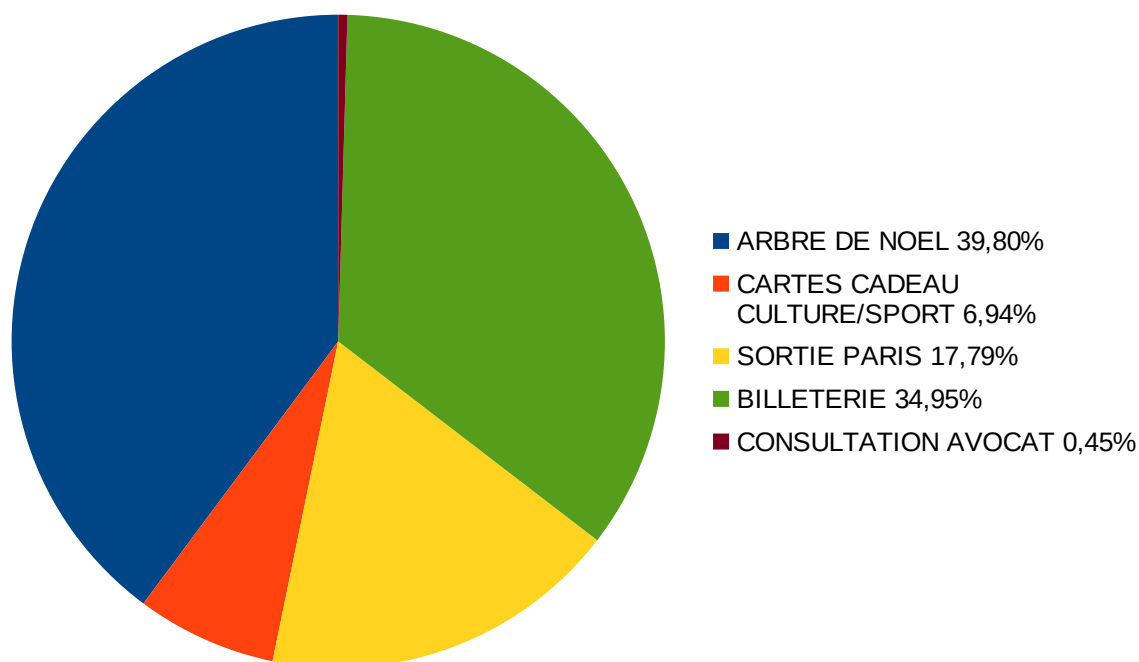
- 391 agents actifs
- 187 enfants mineurs
- 609 retraités

Le budget CAL 2023 s'établit ainsi :

DOTATION ARBITREE	18 000 €
ABONDEMENT BIMPLI *	1 881 €
DOTATION AJUSTEE	19 881 €
DOTATION UTILISEE	19 866,78 €
SOLDE	14,22 €

** Le prestataire BIMPLI n'a pas été reconduit pour 2024. Le nouveau prestataire ne prévoirait pas des sommes non utilisées par les agents bénéficiaires.*

La répartition du budget par nature de dépenses de l'action sociale du CHER s'établit comme suit :



Notre analyse du bilan de l'année 2023 :

L'absence de délégué pour notre département et le départ de Samuel CREPELLE (qui assurait la continuité de service pour l'action sociale du 18) a provoqué l'annulation du repas des retraités et des massages assis (pourtant votés lors du CDAS du 19/09/2023) . Nous remercions chaleureusement Philippe VAURS, délégué du 28, qui a permis de sauver l'arbre de Noël et a pu valider les chèques sport/culture avant la clôture des comptes 2023. Son action a permis de ne pas gaspiller les fonds alloués au département.

Enquête de satisfaction concernant l'arbre de Noël :

Elle a été transmise aux agents concernés et il ressort de cette enquête :

- Les personnes sont très contentes du spectacle au palais d'Auron en association avec le Centre Hospitalier JACQUES COEUR.
- Quelques suggestions ont été formulées :
 - Regret de la tenue de l'arbre de Noël un dimanche
 - Problème lors de la distribution des goûters (certains n'ont pas pu récupérer des goûters pour les enfants non présents)
 - problème de l'application Micados (difficultés à commander)
- Concernant le choix pour les cadeaux des enfants, le sondage par tranche d'âge fait ressortir la préférence suivante :
 - * 0 - 5 ans : Jouet
 - * 6 - 9 ans : Jouet
 - * 10 - 14 ans : Carte cadeau

Consultations avocats :

Nous avons une convention avec l'ordre du conseil des avocats.

Au titre de 2023, une seule consultation a été financée par le CDAS. Il nous reste une somme de 752,22 € non utilisée qui sera rebasculée sur les consultations 2024.

Vos représentants ont aussi demandé une diffusion annuelle des avantages procurés par l'action sociale afin de mieux vous tenir informés des aides existantes et des nouveautés.

BUDGET CAL 2024 :

Les projets pour le CAL 2024 sont les suivants :

- ARBRE NOEL :

Afin d'offrir un spectacle de qualité, les membres du CDAS ont opté pour l'organisation avec le Centre Hospitalier JACQUES COEUR, conformément aux désirs des agents ayant répondu à l'enquête de satisfaction.

Date prévue : le dimanche 8 décembre 2024

Concernant les jouets, le choix du marché se fera entre JOUECLUB et HELFRICH.

- SORTIES :

Avec la fin de la période « COVID » et pour suivre l'orientation du Secrétariat Général, les membres du CDAS privilégient les sorties collectives en car en lieu et place de la billetterie mise en place durant la pandémie.

Sortie du 1^{er} semestre :

Il est prévu une sortie en car pour le parc Astérix. Les dates réservées seraient le 15/06 ou le 29/06, selon le prestataire retenu (VIABELLA ou ALPHA TOP DEPART).

Sorties du 2ème semestre :

Retraités :

- Une sortie courant septembre dans les marais de Bourges avec restaurant à la Courcillière est envisagée. Nous sommes dans l'attente des devis.
- Le repas de fin d'année est acté. Il devrait se tenir au restaurant « les petits plats du Bourbon » qui peut recevoir jusqu'à 104 personnes. La participation financière des retraités et la date seront décidées ultérieurement en fonction du nombre potentiel de participants.

Actifs, enfants et retraités :

- Une sortie sur Paris est programmée pour 23/11/2024. Le thème de la sortie est encore à déterminer.

AUTRES ACTIVITES PREVUES

Massages Assis :

Vu le succès de la précédente session, les membres du CDAS ont décidé de renouveler cette activité.

A cette fin, un sondage sera effectué par la déléguée dans le but de connaître le nombre de participants et permettra de déterminer le financement de ces massages (montants participation CDAS et agents).

Paniers Bio :

Il est proposé, dans le cadre du « mieux manger » de pouvoir acheter des paniers bio. Notre déléguée communiquera les modalités de commande ultérieurement.

Cette nouveauté sera proposée sur l'ensemble des sites du département en fonction du nombre de paniers commandés.

FIL

Le Fond d'Initiative Locale est ouvert à l'ensemble des retraités et des actifs volontaires.

Pour notre département, un budget est alloué à hauteur de 2000 € (hors CAL).

Le sujet choisi pour le Cher porte sur « la fracture et les dangers du numérique. »

POINT RESTAURATION

Voir notre flash info spécial RIA de Bourges !

DIVERS

Suite aux contributions envoyées par les collègues de l'antenne de Vierzon du SIE de Paris, nous avons signalé à la présidente qu'ils ne désirent pas de restauration collective.

Ils souhaitent aussi un aménagement de la terrasse extérieure, afin de profiter de lumière et du grand air aux beaux jours. La présidente nous a informé à ce sujet, que l'aménagement était prévu par la SEMVIE.

La séance a été levée.

Les prochains CDAS se tiendront les 27 juin et le 24 septembre.

Vos élus présents au CDAS

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléant</u>
Patricia OLIVIER : 02 48 27 17 25 Chrystelle CHAPUT : 02 48 69 79 34	Jean-Pierre BAERT
	<u>Experte :</u> Marianik LEBLANC